

Syndicalisme CGT : introduction

2026

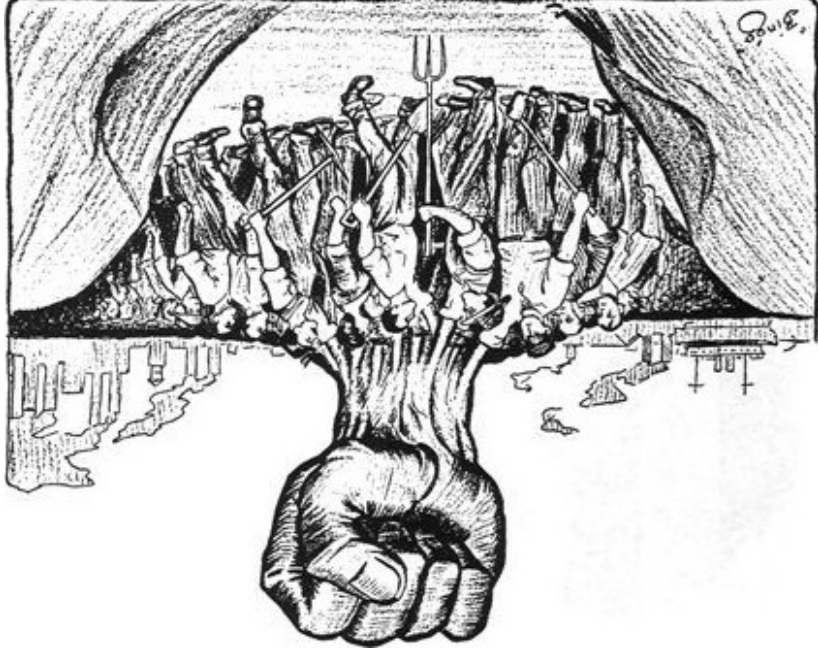
Vous êtes nouveau ou nouvelle à un syndicat affilié à la CGT (Confédération Générale du Travail) ? Cette brochure a été faite pour vous ! Elle présente rapidement l'essentiel.

Après la lecture, il te restera probablement plein de questions diverses. N'hésite pas à les poser aux camarades, pendant, avant ou après, un événement du syndicat, comme une de ses permanences.

À bientôt !

- Adresse géographique : (dépend du syndicat)
- Adresse email : (dépend du syndicat)
- Numéro de téléphone : (dépend du syndicat)
- Site web : <https://cgt.fr/>

Syndicalisme CGT : introduction



proposition non-adoptée

2026

1 La CGT : les grands principes

1.1 L'appartenance de classe

À la CGT, ce qui fait qu'on peut être membre, c'est notre position sociale dans les rapports de production et nos pratiques concrètes.

- On se réunit entre travailleur·euse·s n'ayant pas de pouvoir d'embauche et de licenciement et en état de subordination hiérarchique (actuel quand on est en emploi, futur quand on est en formation ou au « chômage », passé quand on a une pension à vie).
- On est des camarades : la domination systémique entre êtres humains n'a pas sa place et la démocratie est notre mode d'organisation.

On se regroupe donc sur une base matérialiste et non sur une base idéaliste, sur un ensemble d'idées abstraites. Il n'y a pas besoin d'être « de gauche », « marxiste », « anarchiste », ou de se revendiquer d'un autre courant philosophique. On a sa place peu importe son sexe, son orientation de genre, sa couleur de peau, sa nationalité, son éventuelle religion, son rapport aux animaux non-humains sentients, etc.

Cela n'empêche pas qu'on puisse être membre d'un parti, politicien ou non, et/ou d'un autre type d'organisation, mais pas d'extrême-droite. En réciprocité, la CGT se borne à demander de ne pas introduire dans le Syndicat les opinions professées au dehors.

1.2 La lutte des classes

À la CGT, on reconnaît qu'il y a la lutte des classes. Elle a lieu entre 2 grandes classes : le Prolétariat ou classe ouvrière, qui n'a que sa force de travail à vendre ; la Bourgeoisie ou classe capitaliste, qui a un pouvoir significatif au nom de la propriété, au moins directement, voire par délégation (en ayant le pouvoir d'embauche et de licenciement). La grande bourgeoisie, qui peut

Table des matières

1	La CGT : les grands principes	1
1.1	L'appartenance de classe	1
1.2	La lutte des classes	1
1.3	L'acceptation large	2
1.4	L'entraide	3
1.5	L'indépendance syndicale	3
2	Le fonctionnement de la CGT	4
2.1	La structuration	4
2.1.1	Le syndicat	4
2.1.2	Les fédérations professionnelles	4
2.1.3	Les unions géographiques	4
2.1.4	La confédération	5
2.2	La démocratie syndicale	6
2.2.1	Le baséisme	6
2.2.2	La culture du mandat	6
3	Militer à la CGT	7
3.1	La nécessité de s'impliquer	7
3.2	Les manières de s'impliquer	7
4	Lectures pour aller plus loin	8
4.1	Pour commencer	8
4.2	Collections de brochures	8
4.3	Textes historiques	9
4.4	Sur le socialisme/communisme	9

lisme. Sur leur site web, on peut aussi retrouver des articles plus courts.

4.3 Textes historiques

1. CGT, « La Charte d'Amiens », 1906
2. Émile Pouget, *La Confédération Générale du Travail*, 1910
3. Émile Pouget, *L'action directe et autres écrits syndicalistes (1903-1910)*, éditions Agone, 2010

4.4 Sur le socialisme/communisme

- Comités Syndicalistes Révolutionnaires, « Le projet de société syndicaliste révolutionnaire », juin 2019, <<https://www.syndicaliste.com/le-projet-sr>>
- Julien Chuzeville, *Dix questions sur le communisme*, éditions Libertalia, 2023



Le Proletariat et la Bourgeoisie ayant des intérêts différents, nous prolétaires devons collectivement lutter contre les capitalistes et leur système. De plus, nous devons le faire par nous-mêmes, en tant que classe, et ce directement, notamment par la voie économique. Libre à chacun.e, si ça lui semble pertinent, de s'investir par ailleurs pour la transformation sociale, via un parti ou autre.

1.3 L'acceptation large

Au-delà de l'appartenance à notre classe et de la volonté de participer à la lutte contre la classe adverse avec les camarades, la CGT groupe largement. Il n'y a aucunement besoin de s'inscrire dans un courant syndical particulier, comme par exemple en théorie dans les CNT (où il faut en principe être anarcho-syndicaliste ou syndicaliste révolutionnaire).

On peut distinguer 3 grands courants dans la CGT :

- la social-démocratie, qui pense que l'intérêt du Proletariat ne va pas au-delà du capitalisme, donc qu'il faut se borner à le réguler ;
- le réformisme, qui pense qu'il faut en finir avec le capitalisme au profit du socialisme/communisme et que des réformes successives permettront de manière relativement paisible d'y parvenir ;
- la révolutionnarisme, qui est éventuellement contre les ré-

formes (comme Fernand Pelloutier) et plus probablement pour les réformes arrachées (et voyant avec méfiance les autres) dans le cadre de la stratégie de la double besogne (présentée d'une manière succincte dans la Charte d'Amiens de 1906), mais qui pense qu'il faudra en passer par une phase

d'affrontement violement pour passer du capitalisme au socialisme/communisme.

Bien sûr, un·e camarade peut ne pas avoir de position.

1.4 L'entraide

À la CGT, on ne fait pas de la charité. On est solidaire sur la base de l'entraide. Le syndicalisme de service n'a donc en théorie pas sa place à la CGT.

Bien sûr, l'entraide se fait selon les moyens de chacun·e et chacun·e a une croyance plus ou moins forte dans la pertinence du syndicalisme de classe (en lui-même et par rapport à d'autres moyens éventuels de mener la transformation sociale, ainsi que par rapport à d'autres problématiques, comme les intérêts des animaux non-humains sentients). Il y a donc de fait une asymétrie dans la participation, mais il ne doit pas y avoir d'un côté des producteur·e·s et l'autre des consommateur·e·s.



1.5 L'indépendance syndicale

Le Syndicat ne doit être inféodé à aucune idéologie ou philosophie et aussi à aucune autre organisation. Le cas échéant, la partie consciente de notre classe ne peut pas se regrouper d'une manière unitaire dans le Syndicat et se retrouve donc diviser par rapport à l'adversaire de classe. Et si on n'est pas autonomie, financière-

elle propice à imposer un rapport de force ;

- les actions extérieures, comme la participation à un piquet contre une structure qui ne nous emploie pas, le boycott et la consommation responsable en privilégiant les marchandises ayant le label syndical ;
- la préparation d'une défense ou d'une attaque, dont le juridique n'est qu'un moyen éventuel ;
- l'organisation d'activités de sociabilité et de culture, que ce soit des repas collectifs, des fêtes, des lectures, des projections, du sport, ou autre ;
- se former et former les autres, à l'action, à la gestion, au juridique, etc. ;
- le fonctionnement interne : réunions, mandats, commissions.

Tout le monde, peu importe sa formation et son expérience, est bienvenu pour participer à l'activité collective.

4 Lectures pour aller plus loin

4.1 Pour commencer

1. Comités Syndicalistes Révolutionnaires, « Ton seul pouvoir, c'est le syndicat ! », <<https://www.syndicaliste.com/ton-pouvoir-le-syndicat>>
2. Guillaume Goutte, *Dix questions sur le syndicalisme*, éditions Libertalia, 2023

4.2 Collections de brochures

- Un ancien groupe de travail du syndicat CNT IS 31 a publié en 2024-2026 *Stratégie du syndicalisme d'action directe*. Chacune des 6 parties fait moins de 40 pages et la série a été pensée comme une solide introduction pour donner des bases à partir de zéro.
- Les Comités Syndicalistes Révolutionnaires (CSR) publient depuis 30 ans des brochures sur divers aspects du syndica-

3 Militer à la CGT



3.1 La nécessité de s'impliquer

Les permanent-e-s sont là pour appliquer les décisions, pas pour les définir, et il faut les contrôler. Et de toute façon, illes ne peuvent pas tout faire, en plus du risque bureaucratique de faire appel à elleux.

Pour que le Syndicat soit tenu correctement, il faut donc que les syndiqué-e-s s'impliquent le plus possible dans tous les aspects. Cela doit se faire en veillant à sa santé et celle des autres, mieux vaut en effet un-e syndiqué-e qui tient dans la durée qu'un-e syndiqué-e qui se crame ou finisse par faire n'importe quoi.

3.2 Les manières de s'impliquer

Il y a de multiples manières de participer au Syndicat, dont :

- les permanences d'accueil, qui doivent être conviviales et ne doivent pas se borner au juridique ;
- la lutte au sein de sa structure employeuse, dont la participation à une ou des instances n'est qu'un éventuel moyen, l'action directe et notamment collective (comme la grève) étant

2.1 La structure

2.1.1 Le syndicat

Le syndicat est l'organe de base de la CGT. Il regroupe des individus, des camarades.

Chaque syndicat a 2 champs :

- un champ professionnel, comme l'Alimentation ou la Santé et le Social ;
- un champ géographique, comme l'Ile-de-France ou le Cantal.

2.1.2 Les fédérations professionnelles

Il y a un intérêt à la mutualisation et à l'entraide sur une échelle professionnelle large, autant professionnellement (pas juste son métier, son entreprise, son groupe, etc.) que géographiquement (nationalement et internationalement). Chaque syndicat professionnel est donc adhérent à une fédération professionnelle.

2.1.3 Les unions géographiques

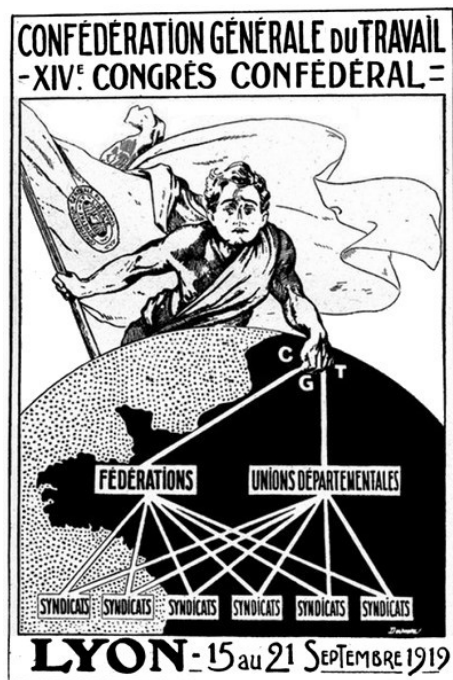
Le champ professionnel est important, car il y a des problématiques spécifiques liées à celui-ci. Mais nos intérêts vont aussi

au-delà de lui, car nous avons des intérêts généraux de classe, des intérêts interprofessionnels.

Les syndicats se fédèrent donc en unions purement géographiques : UL (local), UD (département), UR (région), confédération (national), international. En plus d'être des outils adéquats pour défendre nos intérêts interprofessionnels, elles permettent de mutualiser des moyens, comme des locaux.

2.1.4 La confédération

À la CGT, la confédération regroupe, interprofessionnellement et nationalement, les syndicats, leurs fédérations professionnelles et leurs unions départementales. Pour avoir le label CGT, un syndicat doit être adhérent à la fédération correspondant à son champ professionnel et à une union départementale compatible avec son champ géographique.



2.2 La démocratie syndicale



2.2.1 Le baséisme

À la CGT, les décisions sont prises sur la base des personnes présentes. Au niveau du syndicat, c'est 1 personne = 1 voix. Pour les fédérations et unions géographiques, chaque syndicat pèse de nos jours en fonction de son nombre de cotisant·e·s déclaré·e·s.

La prise de décision se fait donc de bas en haut. Il n'y a pas de chef·fe qui décide, car supposément éclairé·e. Il faut toutefois parfois déléguer.

2.2.2 La culture du mandat

Pour déléguer, on n'élit pas quelqu'un qui a ensuite carte blanche. On définit normalement un mandat par écrit et les personnes mandatées doivent s'y tenir et faire preuve de transparence vis-à-vis de sa tenue. Le cas échéant, on peut les démandater sans attendre la période normale du mandat.

Un mandat peut donner lieu à une rémunération financière, par le patronat et/ou l'organisation syndicale. Dans tous les cas, ça doit le moins possible donner lieu à un accaparement personnel ou faiblement collectif, ce pour se prémunir autant que possible contre le risque bureaucratique. À cet effet, il est prudent que les camarades soient payé·e·s à minima à 50% pour autre chose que du syndicalisme.